



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n° 171
mars 2014

page 2

vos délégués rendent compte

- Charte mobilité
- Assises du travail social

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- frais de déplacement
- aide sociale
- titres-restaurant
- PMI

page 4

ici et ailleurs

- Ne pas se tromper de colère !
- Ensemble pour l'égalité



section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé et imprimé par nos soins

Une guirlande... mais pas de cotillons !

Les résultats du premier tour des élections municipales ont confirmé toutes nos craintes. Les politiques sociales catastrophiques menées par la droite, puis poursuivies par le PS de retour au pouvoir, ont précipité une grande partie des électeurs dans les bras de l'abstention ou, pire, du FN qui retrouvera au moins un « laboratoire » pour ses idées nauséabondes (voir page 4). On ne peut s'en réjouir mais espérer que la gifle magistrale infligée au gouvernement à travers ses élus locaux l'amènera à changer rapidement de cap et pas seulement de têtes.



Pour notre collectivité, ces élections ne seront pas non plus sans effets collatéraux *. Des récentes déclarations du 1er ministre annonçaient un prochain démantèlement du Département au profit de Rennes Métropole avec le transfert intégral de ses compétences sur ce territoire, sur le modèle du Rhône. Mais qu'en sera-t-il après le remaniement ? Nous ne manquerons pas d'en échanger avec le Président lors d'une prochaine rencontre.

Pour celle du 18 mars, qui s'est déroulée dans les locaux de SUD, nos préoccupations étaient plus immédiatement centrées sur les conséquences d'une politique managériale calamiteuse et sur un dialogue social en

panne qualitativement malgré une explosion du nombre de réunions.

SUD a procédé à un « enguirlandage » du Président avec les post-it adressés par les agents mais a aussi réaffirmé sa volonté d'un dialogue constructif, sans être dans la cogestion mais dans son rôle de force de proposition. Un recueil des post-it a été édité et est en ligne sur notre site.

Comme souvent, le Président s'est montré attentif et ouvert aux échanges. Mais il reste maintenant à transformer les intentions autrement que par la rédaction d'un protocole du dialogue social, élaboré en "mode projet" et "charté" à la sauce managériale... ■

* Parmi eux, la disparition de la liste du PS à Rennes, après la fusion avec celle EELV/Front de gauche, d'un permanent de la section CFDT tenté par le bon côté du manche...

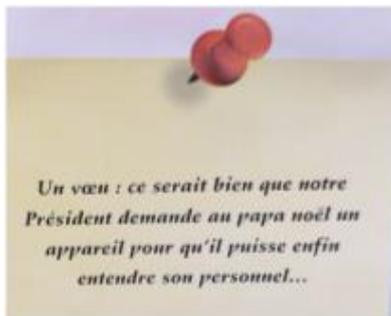




Négociation "charte de la mobilité"

Lors d'une précédente rencontre, SUD avait interpellé le Président et Madame Huon, Vice Présidente chargée du personnel, sur les dysfonctionnements repérés dans la gestion de la mobilité interne et avait exprimé ses divergences de fond sur la conception de cette mobilité. Madame Huon s'était alors engagée à travailler à l'élaboration d'une charte.

Mais nous avons eu la mauvaise surprise de constater, en novembre dernier, que l'administration travaillait en fait sur un « guide de recruteur », faisant la part belle aux recrutements extérieurs et très peu à la mobilité interne. Les deux termes étaient d'ailleurs employés indifféremment, entretenant une confusion entre mobilité interne, mobilité inter-fonction publique et recrutements externes. Le guide ne répondait en rien aux attentes des agents qui sont de plus en plus désespérés face à l'opacité des affectations dans un contexte d'effectif constant, de réorganisations générant des suppressions de poste et donc des « agents prioritaires » à recaser, de besoins de reclassement pour des agents ne pouvant pas rester sur leur poste pour raison de santé, sans parler du mythe du candidat externe au profil bien calibré pour être plus performant...



Ce guide étant très éloigné de l'objectif initial de mettre à plat les enjeux et les procédures de mobilité interne pour les personnels en poste, les syndicats SUD et CGT ont élaboré un projet de charte de mobilité, en extrayant les chapitres concernant la mobilité interne du document initial et proposant leurs amendements à la discussion. Méthode qui a été acceptée par l'administration...et les discussions se poursuivent. Mais entre la trentaine d'agents concernés par la suppression du pool de remplacement et les 50 agents du PAT (pôle d'affectation transitoire), les mois qui viennent s'annoncent compliqués pour ceux qui souhaitent simplement changer de poste.

Pour SUD, l'administration se doit de trouver un juste équilibre pour ne pas paralyser totalement le système. Ce sera un des éléments déterminants pour la signature d'une charte mobilité qu'il aura grandement contribué à élaborer. ■

Assises du travail social

En préparation des états généraux du travail social lancés par le gouvernement Ayrault, SUD a été invité le 9 mars à une 1^{ère} répétition à l'initiative du Comité Régional du Travail Social de Bretagne sur le thème "des nécessaires évolutions des métiers et des formations sociales au regard des mutations du secteur social". Attaqué par des prises de positions (cf. texte des DGS "L'action sociale : Boulet Financier ou renouveau des solidarités"), le travail social est plus que jamais au cœur des enjeux institutionnels de demain.

SUD souhaite faire entendre sa voix dans ce débat faussement participatif pour défendre, aux côtés des professionnels, les valeurs et les principes de solidarité. Face aux politiques publiques centrées sur l'unique poids financier des budgets sociaux et dont l'intention est de soumettre les pratiques du travail social aux logiques d'efficacité et de gestion, il est urgent de porter nos revendications. C'est pourquoi nous nous sommes investis en intersyndicale (avec la CGT, la FSU et la Fédération Autonome) dans l'élaboration d'un manifeste "le travail social avec des professionnels promoteurs de droits et de lien social".

Prochaine étape, les assises interrégionales à Rennes le 17 avril sur 2 thématiques :

- la formation initiale et continue
- la politique sociale Protection de l'enfance, jeunesse et services aux familles.

SUD y prendra également sa place selon des modalités à déterminer.





elles et ils se mobilisent

dans les services départementaux

Frais de déplacement (suite)

En janvier, SUD vous faisait part du problème des remboursements kilométriques des agents utilisant leur véhicule personnel. Suite au courrier de SUD, l'administration reconnaît que le logiciel GFD (Gestion des Frais de déplacement) est un outil difficile d'usage, rencontrant plusieurs bugs et aux validations multiples retardant l'indemnisation. La complexité de l'outil tient en partie à des impératifs techniques liés à l'application des règles de la comptabilité publique exigée par la paierie départementale.

Ceci étant dit, le problème reste entier : d'un côté des agents qu'on n'indemnise pas ou tardivement et de l'autre des agents instructeurs submergés.

Face aux retards, l'administration a décidé d'abandonner pour un temps le contrôle exhaustif au profit d'un contrôle échantillonné. Pour résoudre ce nouveau problème de logiciel, il sera proposé une nouvelle formation aux agents sur les territoires, une assistance personnalisée pour ceux confrontés à des difficultés d'utilisation et une priorité de traitement des frais pour les agents confrontés à des problèmes financiers.

En ce qui concerne les **voitures de service**, selon une étude, leur nombre apparaîtrait suffisant, voire elles seraient sous-utilisées. SUD demande que cette étude soit complétée d'un indicateur des périodes où les véhicules seraient "sur-sollicités".

Titres-restaurant

Des agents nous ont signalé des dysfonctionnements dans la réception de leurs titres-restaurant. Renseignement pris auprès du service Prestations sociales, ces problèmes viendraient de la société Chèque-déjeuner qui les fournit. Dès que les anomalies ont été constatées, le service Prestations Sociales a pris contact avec elle pour en connaître les raisons et leur faire part du désagrément en résultant pour les agents. Des actions correctives ont été mises en place par la société Chèque Déjeuner pour les prochaines commandes.

Encore une histoire de bug de logiciel...

Aide sociale (suite et fin ?)

Il aura fallu 3 préavis de grève déposés par SUD et la CGT pour que l'horizon s'éclaircisse enfin pour les personnels utilisant Genesis. Outre la résolution des bugs qui se fait progressivement, les personnels ont finalement obtenu le maintien des renforts en agence et au siège jusqu'au retour à la normale. Madame Huon a aussi clairement reconnu la surcharge de travail et la souffrance occasionnée, ce qui se concrétise par le biais d'une prime uniforme et exceptionnelle de 300 € pour les agents de catégorie B et C travaillant au quotidien sur Genesis.

Lors de la réunion du 17 mars, SUD et CGT ont également rappelé à l'administration que rien n'était réglé pour les CSG (conseillers sociaux en gérontologie) dont le nombre de dossiers anciennement fixé à 200 est largement dépassé et qui ne percevront pas la prime exceptionnelle. Nous sommes sans nouvelle de l'engagement, pourtant très minimaliste, pris par le DGA du Pôle Territoires, d'examiner les situations de CSG au-delà de 250 dossiers.

Tout n'est donc pas réglé et l'intersyndicale SUD et CGT reste vigilante. Mais ce dossier montre que **l'action collective pour refuser des conditions de travail indignes a payé.**

(Lire le tract intersyndical sur le site)

PMI

Dans le cadre de la journée d'action nationale du 30 janvier sur l'avenir de la PMI, une trentaine d'agents s'est rassemblée à Rennes pour "sauver la PMI".

Une délégation SUD et CGT a été reçue par Mme MASSOT, vice-présidente en charge de la petite enfance. Outre les revendications nationales, elle a échangé autour des problématiques de la PMI du Département : problèmes de remplacements, de vacance de postes, difficulté à assurer les missions de PMI... SUD a insisté sur la souffrance au travail des agents de PMI sur laquelle l'employeur a une responsabilité.

Cette rencontre a été une occasion d'exposer la réalité des professionnel-les de terrain auprès d'élus, au-delà de ce que peut rapporter l'administration, et constitue un éclairage indispensable pour construire les politiques de PMI. SUD demande que l'élaboration du schéma départemental en soit le prolongement.



Ne pas se tromper de colère

Face à la montée de l'extrême droite et de ses idées, le syndicalisme se doit d'être à l'offensive. Après les élections municipales, des agents territoriaux à Hénin-Beaumont et sans doute dans d'autres communes, vont de nouveau être confrontés à la gestion d'une ville par le FN. Rappelez-vous Orange, Vitrolles, Marignane :

- gestion des finances publiques désastreuse surendettant les villes (fonds publics utilisés à des fins partisans ou privées) et hasardeuse avec condamnations en série (emplois fictifs, favoritisme, prime aux enfants nés de parents européens, suppression des repas sans porc à la cantine...).
- mesures discriminatoires (selon l'origine, la religion les orientations politiques...) : priorité aux « français » pour les aides sociales ou l'attribution d'un logement ;
- mesures antisociales : suppression de subventions aux associations à caractère social (Restos du cœur, Secours Populaire, AIDES, œuvres laïques...), et aux centres sociaux conduisant à leur disparition et laissant des quartiers populaires à l'abandon ;
- censures culturelles : dissolution des associations qui ne respectent pas les choix culturels du FN ; retrait des bibliothèques d'ouvrages traitant du rap, du racisme, de la 2nde guerre mondiale, des contes africains... et promotion d'auteurs d'extrême droite clairement antisémites et nostalgiques de l'Allemagne nazie ;
- pour les personnels, chasse aux sorcières, discrimination à

l'embauche, licenciements abusifs, principes éthiques et déontologiques bafoués.

Le FN joue la carte de la séduction mais le cœur du programme de ce parti d'extrême droite reste inchangé. En prônant le protectionnisme et la

sortie de l'euro, son programme économique ne propose aucune solution ni à la dette extérieure du pays ni à la compétitivité. Sur le plan des libertés publiques, le FN est depuis toujours un farouche opposant du droit d'expression et des syndicats qu'il souhaiterait interdire comme tout mouvement contestant sa politique d'exclusion. La régression du droit des femmes est également à l'œuvre dans son programme en visant à les éloigner durablement du marché du travail pour élever leur enfant, tout comme le droit à l'avortement contesté par le FN.

Derrière les effets d'annonces populistes se cachent des idées inefficaces et dangereuses pour le service public, pour les personnels et, plus globalement, pour la cohésion sociale et la démocratie. SUD réaffirme son projet syndical basé sur des valeurs de solidarité et de refus de toute forme de racisme, de sexisme, d'homophobie.



Toutes et tous ensemble pour l'égalité

Le 8 mars, journée internationale de lutte des femmes, ne doit pas être une journée sans lendemain.

Plus que jamais, elle doit s'inscrire dans une dynamique de mobilisations, de luttes et de revendications des femmes, ici et partout dans le monde, pour faire reculer le système patriarcal et obtenir l'égalité, aussi bien au travail, dans la

famille que dans la société toute entière !

Pour s'indigner, il n'y a malheureusement pas besoin de regarder trop loin... Lisez sur notre site le **témoignage d'une collègue qui dénonce la subtile, mais persistante oppression des femmes au Conseil Général 35.**

www.sud-departementaux.org

information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :